

Le preneur d'assurance

EROS SECURITE
Monsieur Cédric BONETTO
38 avenue de l' Europe
13090 AIX EN PROVENCE

Les conditions de garantie

Catégorie Assurances professionnelles, Métiers de la sécurité

Juridiction applicable Monde entier hors USA / Canada

Les activités garanties

- L'assuré déclare exercer la profession et/ou les activités suivantes :
 - Gardiennage, surveillance, filtrage
 - Intervention sur site en cas de déclenchement d'alarme intrusion
 - Télésurveillance

Période de validité

La présente attestation est valable pour la période du 09 Novembre 2018 au 08 Novembre 2019.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières (établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance), des Conditions Générales n°RC1006 et des modules n°SECU0411, n°RCE1006 et n°RC1006-PJ0116.

Paris, le 05/10/2018
Les assureurs



HISCOX
11 rue Louis le Grand
75002 Paris